



VOUS RECHERCHEZ
UN FINANCEMENT
BANCAIRE ?



Avec le dispositif CRÉDIT 200K€
l'expert-comptable est à vos côtés
pour vous conseiller et vous accompagner

www.experts-comptables.fr

Le CRÉDIT 200K€, un dispositif pour vous accompagner à chaque étape clé de la vie de votre entreprise :

- création
- développement
- reprise

Dans le cadre du CRÉDIT 200K€, l'expert-comptable peut :

- renseigner pour vous le dossier de financement
- établir un document comportant des données prévisionnelles attestées
- transmettre simultanément le dossier de demande de financement aux réseaux bancaires que vous aurez désignés

Nos partenaires :



Le dispositif CRÉDIT 200K€
est soutenu par la



N'hésitez pas à parler du dispositif **CRÉDIT 200K€**
avec votre expert-comptable !

CRÉDIT 200K€, un dispositif mis en place
par l'Ordre des experts-comptables

